

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

**Projet de résolution du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'installation d'une enseigne de type « boîtier » sur le mur nord-ouest du bâtiment sis au 100, rue Julien-Réhel**

### **1. Objet et assemblée publique de consultation**

Lors de la séance ordinaire du 20 mai 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin permettre l'installation d'une enseigne de type « boîtier » sur le mur nord-ouest d'un bâtiment sis au 100, rue Julien-Réhel, correspondant aux lots 3 298 347 et 3 298 348 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 2 juin 2025**, à compter de 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

### **2. Description du territoire visée**

Le territoire visé par le projet de résolution est situé dans le district Saint-Germain, entre la rue Julien-Réhel, la rue Saint-Germain Est, le boulevard René-Lepage et la rue Couillard.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée est joint à la fin du présent avis.

### **3. Approbation référendaire**

Conformément au paragraphe 1° du 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

### **4. Consultation du projet de résolution**

Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :

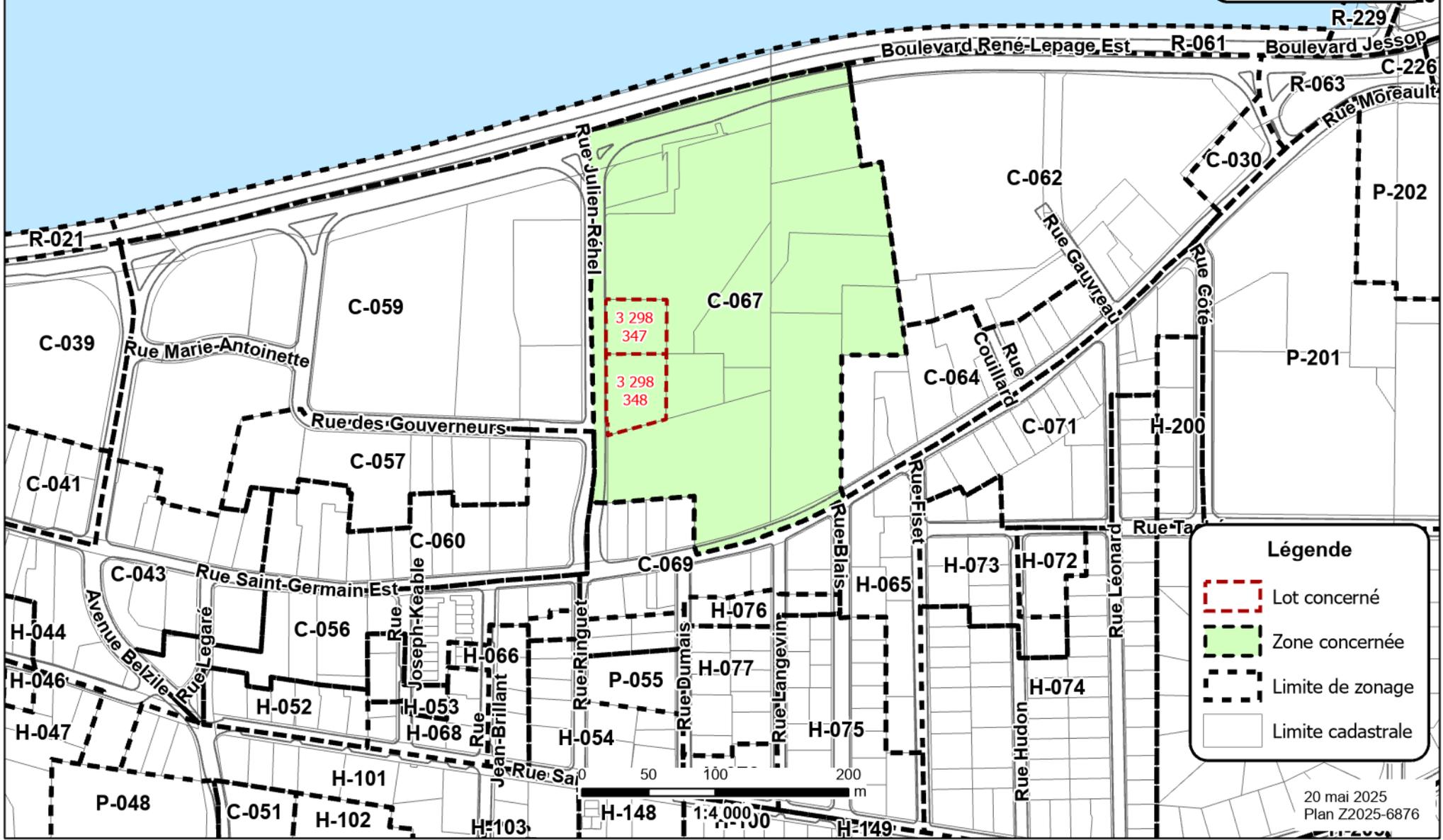
- a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) par courriel, en faisant la demande :
  - par téléphone au **418 724-3125**;
  - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.
- c) au procès-verbal de la séance du 20 mai 2024, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 21 mai 2025

**Projet de résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - Installation d'une enseigne – Règlement 820-2014 – Enseignes Landreville – Règlement 24-034 – 100, rue Julien-Réhel**

Lots concernés: 3 298 347 et 3 298 348 du cadastre du Québec  
 Zone C-067  
 District Saint-Germain

- Type de Zonage**
- A: Agricole
  - AN: Aire naturelle
  - C: Commercial
  - F: Forestier
  - H: Habitation
  - I: Industriel
  - P: Communautaire et utilité publique
  - R: Récréatif



**Légende**

- Lot concerné
- Zone concernée
- Limite de zonage
- Limite cadastrale